**L’oppidum du Vully** Commentaires en rapport avec le PPT

Le mont Vully est situé entre les lacs de Neuchâtel et de Morat. Son sommet (653 m) domine le grand Marais (430 m). Un peu plus loin se trouve le site de la Tène.

1 % de la surface du site a été fouillé depuis 1959. On a retrouvé des vestiges remontant au Mésolithique (microlithes), au Néolithique (haches en pierre polie) et à l’âge du Bronze (céramique, vestiges de constructions).

Une fortification, le premier rempart, a été élevée au Bronze final (1000-800 avant J.-C.) Il n’en reste qu’un décrochement dans le terrain. Une nouvelle fortification a été édifiée sur ce rempart vers la fin de l’âge du Fer.

Un deuxième rempart plus important protégeait *l’oppidum* du côté ouest. Des recherches poussées nous apprennent qu’il mesurait 600 m de long. Les trois autres versants sont protégés naturellement par des falaises ou des pentes abruptes. Il est possible que l’on découvre encore d’autres fortifications.

La construction en pierres taillées, sans mortier, et en bois est de type traditionnel pour les Celtes. La porte fortifiée est accompagnée de tours.

Le site montre des traces d’occupation, mais pour le moment aucune trace d’habitation n’a été retrouvée, à part un fragment de sol de cabane, un fond de silo renfermant plusieurs récipients et un polissoir. Apparemment, on ne se trouve pas devant un site urbain. L’hypothèse qu’un noble celte a fait ériger une forteresse pour son prestige est aussi avancée.

La place fortifié a été abandonnée après un violent incendie, correspondant peut-être au départ des Helvètes en 58 avant J.-C. pour le sud-ouest de la Gaule. Il semble que le site ait été nettoyé. On ne trouve que des restes de boucherie, de la vaisselle cassée, du charbon de bois, des fragments de verre, de bronze, de fer et des monnaies. Tout ce qui pouvait être récupéré a été emporté. Il n’y a pas de trace de combat, aucune arme, aucun squelette.

Des pierres ont été récupérées pour d’autres constructions durant l’Antiquité et le Moyen Age (mur pour les parcelles de vigne).

**Vully** aurait une origine latine : *Fundus Vistiliacus* = le domaine de Vistilius.

**Lugnorre** a des racines celtes : le dieu *Lug* et le suffixe *–durum* qui désigne une place fortifiée.

Vous pouvez encore consulter le site de Pro Vistiliaco.